



Chapitre de livre

2007

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

---

## Articulation entre alliance familiale, coparentage et conjugalité

---

Frascarolo-Moutinot, France Claire Marguerite; Suardi, Francesca; Favez, Nicolas;  
Lavanchy Scaiola, Chloé

### How to cite

FRASCAROLO-MOUTINOT, France Claire Marguerite et al. Articulation entre alliance familiale, coparentage et conjugalité. In: Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles. G. Bergonnier-Dupuy, & M. Robin (Ed.). Ramonville Saint Agne : Erès, 2007. p. 103–127.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:5605>

Frascarolo, F., Suardi, F., Lavanchy Scaiola, C. & Favez, N. (2007). Articulation entre alliance familiale, co-parentage et conjugalité. In G. Bergonnier-Dupuy, & M. Robin (Eds.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles* (pp. 103-127). Ramonville Saint Agne : Erès

---

## Articulation entre alliance familiale, co-parentage et conjugalité<sup>1</sup>

France Frascarolo<sup>2</sup>, Francesca Suardi<sup>3</sup>, Nicolas Favez<sup>4</sup> et Chloé Lavanchy<sup>5</sup>

### Introduction

La théorie systémique postule que la famille doit être considérée comme un tout et que les membres de la famille s'influencent mutuellement et réciproquement (Bateson, 1972 ; Hinde et Stevenson, 1988). Chaque membre est influencé par le système ou sous-système auquel il appartient et réciproquement. Chaque système ou sous-système a ses caractéristiques propres, liées aux membres qui le composent. En d'autres termes, cela signifie que l'évaluation de sous-systèmes, comme par exemple les dyades mère-enfant ou père-enfant, ne rend pas forcément compte des capacités du système familial total. Ainsi, selon Johnson (2001), les mères sont plus structurantes et les pères moins structurants quand ils

---

<sup>1</sup> Les données Unité de recherche du Centre d'Etude de la Famille présentées dans ce chapitre proviennent d'une recherche financée par le FNRS, fonds n° 32.52508.97

<sup>2</sup> Ph.D. Privat-Docent, Unité de recherche du Centre d'Etude de la Famille, Département Universitaire de Psychiatrie Adulte, Site de Cery, CH-1008 Prilly-Lausanne, Suisse, e-mail : [France.Frascarolo@chuv.ch](mailto:France.Frascarolo@chuv.ch)

<sup>3</sup> Psychologue diplômée

<sup>4</sup> Professeur associé à l'Université de Lausanne, responsable de l'Unité de recherche de Centre d'Etude de la Famille

<sup>5</sup> Psychologue diplômée

jouent en famille que quand ils sont seuls avec leur enfant. Aussi bien les pères que les mères expriment moins d'affects négatifs et sont moins engagés quand les deux parents sont présents que dans des jeux dyadiques parent-enfant. Lauretti et McHale (1997) quant à eux, ont montré que pour les pères, le fait d'être heureux ou malheureux en ménage n'influe pas sur la qualité de l'engagement dans le jeu avec l'enfant en situation de jeu libre dyadique ; par contre, en présence de la mère, les pères malheureux en ménage s'investissent moins dans le jeu triadique père-mère-bébé que les pères satisfaits de leur relation conjugale. En étudiant l'expression d'affects positifs et de chaleur familiale, McHale et Cowan (1996), ainsi que Favez et al. (2006), ont également montré qu'une part de la variance de certains aspects du développement de l'enfant pré-scolaire (comme les problèmes de séparation, les comportements d'agression ou de repli sur soi) ne peut être expliquée que par des variables du niveau familial et non par les seules relations conjugales ou les relations dyadiques père-enfant et mère-enfant.

Le nombre de personnes qui composent les systèmes ou sous-systèmes est un facteur important. Relevons en particulier une différence essentielle entre les dyades et les triades : il n'y a qu'une seule manière d'être à deux, mais il y a en plusieurs d'être à trois. Il y a en effet plusieurs configurations possibles au sein d'une triade : non seulement les trois peuvent partager ensemble une même activité, mais aussi deux personnes peuvent interagir devant une troisième qui reste en position de participante-observatrice. Ces diverses configurations sont révélatrices des différents sous-systèmes observables au sein du système familial : le sous-système conjugal (mari et femme), le sous-système co-parental (père et mère, par rapport à leur(s) enfant(s)) et les deux sous-systèmes parentaux (soit les relations de chaque parent avec le ou les enfants), sans compter le sous-système composé du ou des enfants (fratrie). Ainsi, le père/mari, comme la mère/épouse, jouent un rôle dans trois sous-systèmes en plus du système familial total. Et lorsque les membres

de la famille interagissent, les dynamiques qui caractérisent les différents sous-systèmes familiaux s'influencent mutuellement.

Le système conjugal précède tous les autres systèmes et sous-systèmes familiaux. En effet, à l'origine de la constitution d'une famille, il y a la formation d'un couple, bien que son existence n'entraîne pas nécessairement la naissance d'une famille. Le système co-parental lui, se construit dans le projet d'avoir un enfant et se met réellement en place dès la naissance de ce dernier. Le co-parental concerne les relations et le soutien mutuel que se donnent le père et la mère dans leurs rôles de parents. En cas de divorce, le système conjugal est dissout de droit alors que le système co-parental perdure puisque l'homme et la femme demeurent parents de l'enfant qu'ils ont eu ensemble. Les deux systèmes parentaux, mère-enfant(s) d'une part et père-enfant(s) de l'autre se construisent parallèlement, avec tout un jeu d'influences mutuelles. Il y a enfin le sous-système composé du ou des enfants qui, tout en ayant son autonomie, est encadré par les différents systèmes parentaux et par le système co-parental.

### Le familial

Deux dimensions du système familial vont être présentées. Il s'agira, dans un premier temps, de l'alliance familiale et, dans un deuxième, de la chaleur familiale.

L'alliance familiale est définie par le degré de coordination atteint par ses membres pour réaliser une tâche (Fivaz-Depeursinge, Frascarolo et Corboz-Warnery, 1998). Cela renvoie à la capacité d'être ensemble (tous sont inclus dans le système, il n'y a pas d'exclusion), ainsi qu'à la capacité d'agir ensemble (tous participent à la tâche commune en respectant les rôles et les activités les uns des autres) et enfin la capacité de ressentir ensemble (tous partagent les émotions les

uns des autres, avec empathie). Trois catégories d'alliance ont été définies. 1) L'alliance coopérative : le système familial est caractérisé par un échange relationnel harmonieux. Le climat affectif est globalement empathique. Aucun partenaire n'est exclu ou ne s'exclut, les rôles de chacun (partenaire actif ou tiers – observateur) sont respectés et enfin les partenaires sont émotionnellement sur la même longueur d'onde. 2) L'alliance compétitive : le fonctionnement familial est problématique et caractérisé par la présence d'un conflit. Il n'y a pas d'exclusion, mais les rôles de chacun sont mal respectés. Le plaisir partagé et l'empathie font défaut. 3) l'alliance désordonnée : le fonctionnement familial est caractérisé par l'exclusion et/ou le chaos. Les rôles ne sont pas respectés, la co-construction de jeux n'est pas réalisée et il n'y a pas de partage d'affects.

A l'instar de l'alliance, la chaleur familiale est une autre caractéristique du système familial, qui s'avère très pertinente pour en évaluer le fonctionnement. La notion de chaleur familiale renvoie à la richesse et à l'harmonie du climat émotionnel qui se dégage entre les membres de la famille.

La notion de chaleur a été mise en évidence, dans les années cinquante dans l'interaction familiale. Baldwin (1955) et Becker (1964) ont en effet relevé une dimension de chaleur-froideur (cités par McDonald, 1992). Schaefer (1959), quant à lui, a construit une dimension de chaleur-hostilité allant d'un pôle de chaleur élevée, caractérisée par des renforcements positifs et une sensibilité aux désirs de l'enfant, à un pôle de rejet et d'hostilité. Selon McDonald (1992), un comportement pro-social chez l'enfant est lié à cette variable de chaleur familiale. D'autres auteurs ont par ailleurs montré que les individus ayant reçu une éducation chaleureuse manifestent davantage de comportements altruistes comparativement à

ceux qui ont le souvenir d'avoir eu des parents froids et distants (Rosenhan, 1970 ; Clary et Miller, 1986).

MacDonald (1992) propose de considérer la chaleur comme un système motivationnel, dans une perspective évolutionniste ; ce qui signifie que l'individu serait donc en quelque sorte prédisposé à rechercher la chaleur. L'expression de chaleur dans les échanges facilite la cohésion entre les individus et favorise l'acceptation des normes parentales par les enfants (MacDonald, op. cit.). Selon cet auteur, le système motivationnel de la chaleur et de l'intimité est distinct de celui de l'attachement, qui est responsable quant à lui de la propension à la peur et à l'exploration en présence ou en l'absence de la personne qui est la base de sécurité. Toutefois, dans la société occidentale, un lien est observé entre la sécurité de l'attachement et la dimension de chaleur, comme l'a montré Ainsworth (1977). En effet, en Occident, les mères d'enfants ayant un style d'attachement « sécure » sont définies comme plus affectueuses que les mères d'enfants « insécures » (Ainsworth, Blehar, Waters, et Walls, 1978).

Au niveau co-parental, McHale décrit la chaleur comme la tonalité affective de l'interaction, exprimée non seulement par un niveau élevé d'affects positifs dans l'engagement avec l'enfant mais aussi par une connexion positive et de l'amusement mutuel (McHale, Khazali, Rotman, Talbot, Carlton, et Lieberson, 2004). Le niveau maximal de chaleur est caractérisé par de la positivité, de l'affection, de l'humour et de l'optimisme entre les partenaires ; le niveau minimal est défini par le cynisme, le désespoir et le pessimisme (McHale, Kuersten-Hogan, et Lauretti, 2000).

L'ensemble des études précitées s'accordent à montrer que la dimension de chaleur est une variable importante qui exerce une influence considérable sur la qualité des relations familiales. Son influence s'étendrait au développement de

l'enfant puisque son absence serait liée à des symptômes, tels que les comportements délinquants, des difficultés d'ajustement psychologique, des troubles des compétences sociales et cognitives, ainsi que des échecs sur le plan académique (Veneziano, 2003; Rohner et Veneziano, 2001). La chaleur reste cependant une variable difficile à définir quant à sa nature et plus encore à opérationnaliser.

### Le conjugal

La transition du couple à la famille est globalement caractérisée par une baisse de la satisfaction conjugale et une augmentation des conflits entre les conjoints (Belsky, Spanier, et Rovine, 1983 ; Belsky et Isabella, 1985 ; Shapiro, Gottman et Carrère, 2000). Selon Cowan et Cowan (1992; 1995), cette détérioration s'accompagne aussi d'une diminution des échanges positifs entre les partenaires. Parmi les facteurs reconnus comme responsables du déclin de la satisfaction conjugale dans la transition à la parentalité, citons premièrement des difficultés dans la communication entre les partenaires (Belsky et Isabella, 1985 ; Gottman, 1979) et en particulier la manière dont les conflits sont gérés. En effet, plusieurs recherches dans le domaine du mariage ont montré que la gestion du conflit de couple est l'élément essentiel qui différencie les couples « heureux » de ceux qui ne le sont pas (Olson, Spengle, et Russel, 1979 ; Gottman, 1993).

Le regard que portent les conjoints sur l'éducation qu'ils ont reçue aurait aussi une influence (Belsky et Isabella, 1985). Selon ces auteurs, l'histoire des partenaires du couple s'est en effet révélée en lien avec l'ajustement du couple (mesurée à l'aide d'un auto-questionnaire, le « Dyadic Adjustment Scale », Spanier, 1976) avant et après la naissance de l'enfant. Les parents qui se rappelaient avoir été élevés d'une façon chaleureuse faisaient l'expérience de

changements plus positifs dans le couple, au moment de la transition à la parentalité, que les conjoints rapportant avoir été élevés avec un style éducatif rejetant et froid.

Pour Gottman (1993), la satisfaction conjugale est liée à la proportion d'affects négatifs et positifs échangés au sein du couple. Selon cet auteur, la présence d'affects négatifs n'est pas, en soi, prédictive de la satisfaction conjugale. Elle ne l'est que si les affects négatifs ne sont pas compensés par une quantité cinq fois supérieure d'affects positifs.

Selon Shapiro et al. (2000), l'évolution de la satisfaction des couples au cours du temps est liée à leur façon de conceptualiser le mariage. Ces auteurs ont montré que l'OHI, (Oral History Interview, mis au point par Krokoff, 1984) peut prédire le changement de satisfaction des couples après la naissance du bébé. Le OHI porte sur l'histoire de la rencontre, la philosophie du mariage et le changement de la relation au cours du temps. Dans l'étude de Shapiro et al. (op cit.), parmi les dimensions du OHI considérées, celles permettant de prédire une augmentation de la satisfaction conjugale et la stabilité du mariage sont : l'affection, la tendresse et l'admiration réciproquement exprimées par les deux conjoints. Les variables permettant de prédire le divorce se sont révélées être la critique et la négativité, le niveau de déception par rapport au mariage et le degré dans lequel les deux partenaires estimaient que les difficultés de leur vie étaient en dehors de leur contrôle. Les femmes devenues mères avaient une satisfaction conjugale stable pendant la transition à la parentalité si, selon elles, leur mari leur exprimait de la tendresse et si les deux conjoints exprimaient un niveau élevé de chaleur affective. Un déclin de la satisfaction conjugale des femmes devenues mères était par contre observé lorsque leur mari exprimait de la négativité envers elles et lorsque l'un des deux partenaires percevaient leurs vies comme chaotiques. Les auteurs concluent

que la tendresse et l'admiration sont des éléments qui soudent le couple. Buelman, Gottman, et Katz, (1989) ont obtenu des résultats similaires.

Le sexe de l'enfant aurait une influence sur la qualité des relations conjugales. Ainsi, les couples dont la femme donne naissance à une fille auraient plus de risques de voir leur relation se détériorer que ceux accueillant un garçon (Morgan, Lye et Condran, 1988). Morgan et ses collègues expliquent ces résultats par le fait que les pères prennent une part plus active à l'éducation de leurs fils; une implication active des pères dans l'éducation pourrait dès lors être gage d'une plus grande cohésion maritale. Ces résultats sont cependant controversés. Selon nos propres résultats (Favez et al. 2002) et ceux de McHale (1995), en cas de relations conjugales conflictuelles, l'issue change selon le sexe de l'enfant. Si c'est une fille, le père aura tendance à désinvestir, alors que, si c'est un garçon, le père restera plus impliqué ce qui peut entraîner des relations conjugales encore plus problématiques. Cela pourrait expliquer le fait que, comparativement aux filles, les garçons présentent plus de symptômes liés à la détresse conjugale de leurs parents (McHale, communication personnelle).

### Le co-parentage

Les premières études sur le co-parentage étaient focalisées sur un axe mesurant le degré de solidarité et de support mutuel entre les partenaires du couple ainsi que la présence d'antagonisme. Ainsi, par exemple, Belsky, Crnic et Gable (1995) ont classé les interactions co-parentales en trois catégories : soutenant, non soutenant et non-soutenant-émotionnel. Cette catégorisation regroupe des variables positives (la coopération, l'approbation de ce que l'autre partenaire est en train de faire avec l'enfant et la complémentarité positive entre les deux partenaires) et des variables négatives (la compétition et la critique verbale).

D'autres critères ont été ajoutés : la coopération, la chaleur, la dispute verbale, la compétition et l'investissement parental dans l'interaction avec l'enfant (McHale, 1995). Ces critères peuvent conceptuellement être regroupés en trois variables principales : l'harmonie (la coopération, la chaleur entre les partenaires et la chaleur de chaque parent avec l'enfant), l'hostilité-compétitivité (la compétition, la dispute verbale) et les divergences ou écarts, soit les différences d'investissement et de chaleur entre les parents vis-à-vis de l'enfant. Cette distribution en trois facteurs a été retrouvée dans plusieurs études, avec toutefois des différences dans la distribution des variables particulières. Ainsi, Mchale (1995), de même que Mchale et Rasmussen (1998), retrouvent ces trois facteurs grâce à une analyse factorielle.

Malgré des distributions parfois différentes de certaines variables du co-parentage, il est actuellement accepté que les dynamiques familiales positives (comme la chaleur et la coopération) et les dynamiques négatives (comme la compétition et les différences d'investissement) constituent deux processus différents et qu'elles n'appartiennent pas à un continuum mais peuvent co-exister (Belsky, Crnic et Gable, 1995 ; McConnell et Kerig, 2002 ; Talbot et Mchale, 2004).

La qualité du co-parentage varie d'un enfant à l'autre, même pour des frères et sœurs ayant les mêmes parents car l'ordre de naissance joue un rôle. En effet, comparés à leurs aînés, les enfants deuxièmes-nés bénéficient systématiquement de moins d'attention conjointe de la part des parents (McHale, et al., 2002). Par ailleurs, des caractéristiques propres à l'enfant, telles que le tempérament et l'âge, ont une influence sur la qualité du co-parentage (McConnell et Kerig, 2002).

Il existerait également un lien entre le type de co-parentage et le sexe de l'enfant (McHale, 1995 ; Belsky, Crnic et Gable, 1995). En effet, McHale (1995) a montré que le type de co-parentage, observé en cas de détresse conjugale, était différent pour les filles et les garçons, d'âge pré-scolaire. Lors d'une relation conjugale dysfonctionnelle et en présence d'un garçon, le co-parentage est de type hostile et se caractérise par la compétition, la dispute verbale et le jeu est moins centré sur les intérêts de l'enfant. En présence d'une fille, le co-parentage dysfonctionnel semble avoir tendance à se caractériser par des différences d'investissement parental, avec un retrait du père. McConnell et Kerig (2002) trouvent des résultats similaires avec des enfants d'âge scolaire.

Le co-parentage dépend également de la personnalité des deux parents. Certaines caractéristiques sont des facteurs aggravants alors que d'autres sont des facteurs protecteurs. Selon Belsky et al. (1995), la présence d'anxiété chez l'un ou les deux parents est négativement corrélée à un co-parentage soutenant. L'anxiété constitue un facteur péjorant le co-parentage en cas de stress, car elle conduit à l'évitement et à la critique réciproque. A l'inverse, une autre caractéristique individuelle, la flexibilité paternelle, quant à elle joue un rôle modérateur de l'effet de débordement de la conflictualité dans la relation co-parentale. En d'autres termes, le conflit conjugal ne déborde pas dans la relation co-parentale lorsque les pères se montrent flexibles (Talbot et McHale, 2004).

Par ailleurs, il se révèle fondamental de considérer l'importance du point de vue subjectif de chaque parent dans la construction et l'évolution de l'alliance co-parentale (Lauretti et McHale, 2001, cité par McHale et al., 2002). Les attentes que les parents ont l'un envers l'autre, quant à leurs rôles éducatifs varient non seulement selon la culture mais aussi selon le type de couple. Par exemple, après la naissance de leur enfant, les mères ayant une vision plutôt égalitaire de la division

des tâches ménagères, étaient insatisfaites si leurs maris ne s'investissaient pas beaucoup. A l'inverse, les femmes ayant une vision traditionnelles de la répartition des tâches entre l'homme et la femme étaient au contraire insatisfaites lorsqu'ils s'impliquaient davantage (Hackel et Ruble, 1992).

Après avoir montré l'existence d'un lien entre le conflit conjugal et les troubles du comportement de l'enfant (parmi elles : Katz et Gottmann, 1993 ; Katz et Woodin, 2002 ; Emery, 1988 ; Belsky, Crnic et Gable, 1995), les chercheurs se sont intéressés à l'impact des types de relation co-parentale des parents sur l'enfant. Il a ainsi été montré qu'une mesure des désaccords concernant les pratiques éducatives de l'enfant était un meilleur prédicteur des problèmes de l'enfant qu'une mesure de conflit conjugal (Jouriles, Murphy, Farris, et Smith, 1991).

Un type de co-parentage avec un niveau élevé de conflictualité et compétitivité et un bas niveau de chaleur, d'harmonie et de mutualité, est associé à des problèmes externalisés chez l'enfant et un faible ajustement dans les relation avec les pairs (Lindhal et Malik, 1999 ; McHale et Rasmussen, 1998). A l'inverse, un co-parentage caractérisé par la coopération et la chaleur prédit l'adaptation socio-émotionnelle des enfants (McHale, Lauretti et Talbot, 1998). Enfin, d'importantes « divergences » entre les parents, en termes d'investissement dans la relation avec l'enfant, étaient corrélées à des niveaux élevés d'anxiété chez l'enfant (McHale et Rasmussen, 1998).

Il existe cependant bien un lien entre le co-parentage et le fonctionnement conjugal (McHale, 1995; McConnell et Kerig, 2002). Talbot et McHale (2004) ont montré, par exemple, que la qualité de la relation conjugale est positivement associée à l'harmonie familiale (coopération, chaleur familiale,

centration du jeu sur l'enfant et mutualité d'investissement dans le jeu avec l'enfant).

Et l'on pourrait dès lors se demander si ce n'est pas le débordement du conflit conjugal sur la relation co-parentage qui serait responsable des problèmes observés chez les enfants plutôt que le conflit conjugal en tant que tel. Comme l'a montré Kitzmann (2000), des niveaux élevés de négativité exprimés pendant une discussion de couple débordaient dans la relation triadique sous la forme dynamique familiale négative et de co-parentage moins soutenant. McHale et al. (2002) observent également que la conflictualité au niveau conjugal se traduit souvent en conflictualité co-parentale.

### Observation du système et des sous-systèmes familiaux

Une recherche portant sur l'articulation entre le fonctionnement du système familial et des sous-systèmes conjugal et co-parental va être présentée. Ensuite des vignettes cliniques illustreront cette articulation parfois harmonieuse et parfois problématique. Mais avant cela, deux situations qui permettent l'observation des différents systèmes et sous-systèmes vont être exposées. Notons que les vignettes cliniques décriront des interactions familiales réalisées dans ces deux situations.

La première situation, le Jeu Trilogie de Lausanne (abrégé LTP pour Lausanne Trilogie Play) permet d'observer, de façon semi-standardisée, les différents sous-systèmes d'une famille composée de trois partenaires : le père, la mère et le bébé. La deuxième, le Jeu du Pique-Nique (JPN) impliquant tous les membres de la famille, est une situation de jeu de faire-semblant qui renvoie à des situations de la vie quotidienne (comme prendre un repas et réaliser des tâches ménagères) mais dans un contexte ludique.

La situation du LTP, qui a été conçue pour évaluer l'alliance familiale, permet l'observation des différents sous-systèmes familiaux grâce à un scénario en quatre parties (Fivaz-Depeursinge et Corboz-Warnery, 2001). Les quatre parties sont : 1) un parent joue avec l'enfant pendant que l'autre est participant-observateur ; 2) ils inversent leurs rôles ; 3) ils jouent tous les trois ensemble ; et enfin 4) les parents discutent ensemble devant l'enfant.

Les trois partenaires sont installés en triangle, avec les deux parents orientés vers l'enfant. Le siège de l'enfant peut être orienté soit vers un parent, soit vers l'autre ou encore entre les deux parents. L'orientation du siège est un signal à l'enfant, lui indiquant non-verbalement avec qui il est invité à jouer.

Grâce à son scénario, le LTP offre différentes fenêtres non seulement sur le système familial total mais aussi sur les différents sous-systèmes. Dans les deux premières parties du LTP, durant lesquelles un parent joue avec l'enfant sous le regard de l'autre parent, les parents sont dans des positions différentes et complémentaires, l'un étant actif et l'autre participant-observateur. A tour de rôle, ils doivent accepter l'échange entre les deux autres en suivant et résonnant aux échanges sans se sentir exclu ni interférer. Ce sont les systèmes parentaux (parent actif + l'enfant) et co-parentaux qui sont les plus activés. La qualité des échanges entre le parent actif et l'enfant relève en effet du système parental. La capacité du parent tiers à encadrer sans interférer est, quant à lui, un indicateur du co-parentage. Dans la troisième partie, les parents, étant ensemble partenaires actifs de l'enfant, doivent se coordonner pour co-construire des jeux avec l'enfant; leurs rôles sont identiques et symétriques. On observe là un autre aspect du co-parentage : la capacité à se coordonner dans l'activité, sans conflit ni compétition. Enfin, dans la quatrième partie, les parents ont une double tâche. D'une part, ils sont invités à interagir en couple en discutant ensemble et cela renvoie à leur système conjugal.

D'autre part, la présence de leur enfant près d'eux les maintient dans leurs rôles de co-parents, co-responsables de son confort. Comme dans la troisième partie, ils doivent se coordonner dans des rôles identiques et symétriques. Enfin, l'ensemble du LTP, avec les quatre parties et le passage d'une partie à l'autre, qui est décidé par les parents, permet de qualifier le système familial total, à l'aide du concept d'alliance familiale.

Le LTP peut être utilisé dès 3 mois, et il peut être adapté ensuite au développement de l'enfant. Ainsi, à 18 mois, les partenaires sont installés autour d'une table et jouent avec des jouets ; et dès 4 ans, les parents sont invités à aider leur enfant à raconter une histoire. Comme le LTP n'inclut qu'un seul enfant avec ses deux parents, pour continuer à observer le système familial dans son ensemble, une nouvelle situation s'imposait, et c'est pourquoi le Jeu du Pique-Nique a été mis au point.

Le Jeu du Pique-Nique (JPN), filmé lui aussi en laboratoire, peut en effet être proposé à toute famille quel que soit le nombre d'enfants qu'elle compte (l'âge des enfants pouvant aller de quelques mois à 10-12 ans). Le matériel mis à disposition se compose d'une table et d'autant de chaises qu'il y a de membres dans la famille, d'un grand banc, d'une panier en osier contenant de la dinette et d'un petit sac rempli de jouets pour chaque enfant.

Après avoir montré le matériel à disposition, la consigne suivante est donnée : « Nous allons vous demander de jouer la famille Z va en pique-nique. Vous vous organisez comme vous voulez pour préparer et prendre le pique-nique. Vous pouvez utiliser tout ce qui est disposition et vous êtes invités à tout ranger à la fin. » Cette situation est présentée à la famille comme un jeu, invitant donc à la créativité, à développer l'aspect ludique de la situation et à avoir du plaisir ensemble. Cependant, elle renvoie à des situations vécues : un

pique-nique et/ou un repas familial, ainsi que la réalisation de tâches ménagères comme mettre la table, débarrasser la vaisselle et ranger les jouets (Frascarolo et Favez, 2005). Cette situation est en quelque sorte complémentaire au LTP. Nous l'utilisons en particulier quand l'aîné de la famille a 5 ans.

Dans le JPN, le co-parentage est observable, non seulement dans l'ensemble de la situation, mais aussi dans des tâches plus spécifiques. On relève par exemple, si un seul parent décide et organise les activités ou si les deux parents partagent ce rôle en se soutenant. On note, quand un parent donne des directives aux enfants, si l'autre parent renchérit ou au contraire contredit. Les marques de complicités, la capacité des parents à se coordonner et à l'inverse, les critiques explicites ou implicites, les piques verbales, etc. sont relevées.

La consigne du JPN ne donne aucune indication relative à la sphère conjugale puisque le jeu est présenté comme une tâche familiale. On observe cependant que quelques couples, appartenant généralement aux familles aux interactions les plus harmonieuses, s'octroient un moment qui relève du conjugal. On le verra plus loin dans les illustrations, certains parents discutent un moment entre eux, s'accordent un « café » pendant que les enfants jouent tranquillement, etc. A l'inverse, dans certaines familles, les adultes ne s'adressent jamais la parole ; tous les échanges concernant exclusivement la famille (énoncés exprimés à la cantonade) ou s'adressant uniquement aux enfants.

### Alliance familiale, co-parentage et satisfaction conjugale

Etant donné que le père et la mère sont tous deux impliqués aussi bien dans le système familial que dans les sous-système conjugaux, parentaux et co-parentaux, il semble logique qu'il y ait un lien entre les fonctionnements observés

dans ces différents systèmes et sous-systèmes familiaux. Dans la mesure où, comme on l'a vu plus haut, les différents systèmes et sous-systèmes familiaux ont des impacts différents sur le développement de l'enfant, il semble important d'en savoir plus sur leurs influences mutuelles. La recherche qui va maintenant être présentée<sup>6</sup> avait pour objectif de clarifier les liens unissant le fonctionnement familial, le co-parentage et un aspect du système conjugal, à savoir la satisfaction conjugale.

L'échantillon est composé 46 familles volontaires participant à une étude longitudinale sur la transition à la parentalité. Les familles ont été suivies de la grossesse du premier enfant à l'âge de l'intégration scolaire de ce dernier, soit 5 ans. Les enfants sont tous nés neurologiquement intègres. Il y a 25 garçons et 21 filles. Les parents ne présentent pas de profil psychiatrique connu. Toutes les familles sont de milieu économique moyen à élevé. Les données de l'étude présentée ici ont toutes été recueillies quand l'enfant avait 18 mois.

L'alliance familiale a été évaluée, sur la base des interactions enregistrées dans la situation du LTP. La qualité de l'alliance a été déterminée à l'aide de la Grille d'Evaluation du Trilogue du Centre d'Etude de la Famille, spéciale pour les 18 mois (GETCEF-18; Sylvén et al., 2002).

Le co-parentage a également été évalué sur la base des interactions dans le LTP. Le codage a été réalisé à l'aide de 9 échelles du « Coparenting and Family Rating System » (CFRS, McHale, Kuersten-Hogan et Lauretti, 2000) : coopération, compétition, dispute verbale, chaleur entre les partenaires, chaleur dyadique (père-enfant et mère-enfant), centration du jeu sur l'enfant ou sur les parents, approbation du style parental de l'autre (pour chaque parent). L'évaluation du co-parentage a été

---

<sup>6</sup> La recherche qui va brièvement être présentée a fait l'objet d'un mémoire de DESS de l'Université de Genève et a été réalisée à l'Unité de Recherche du Centre d'Etude de la Famille par Francesca Suardi en 2005.

réalisée par un seul codeur qui était aveugle aux scores d'alliance des familles. Les scores des différentes échelles composant le CFRS ont été traitées à l'aide d'une analyse factorielle (McHale, Kuesten-Hogan, Lauretti & Rasmussen, 2000 ; McHale & Rasmussen, 1998 ; McConnell et Kerig, 2002).

Afin de vérifier l'organisation des différentes variables du CFRS, une analyse factorielle a été réalisée. Cette analyse a mis en évidence une distribution des variables du CFRS sur trois facteurs, qui expliquent un total de 72.45% de la variance. Le premier facteur inclut les trois variables de chaleur (entre les partenaires du couple et de chaque parent avec l'enfant), la coopération et l'approbation par le père du style parental de la mère pendant le jeu. Ce premier facteur renvoie donc principalement à la chaleur familiale. Les items qui saturent dans le deuxième facteur sont : la centration du jeu sur l'enfant et la compétition. En cohérence avec d'autres études (McHale 1995), la « négativité » et la conflictualité correspondent à un facteur différent de celui de la chaleur et de l'affection. La coexistence de deux dimensions différentes (Family-Level-Variables), positivité et négativité, est en effet relevée dans la littérature (McHale, 1995 ; Talbot et McHale, 2004). Le troisième facteur quant à lui relève essentiellement de la dispute verbale et de l'approbation de la femme (mère) du style parental du mari.

La satisfaction conjugale a été évaluée à l'aide de l'auto-questionnaire intitulé "Dyadic Adjustment Scale" (DAS, Spanier, 1976), ou plus précisément sa version française, validée par Vandeleur, Fenton, Ferrero, et Preisig (2003). Le DAS se compose de 32 items, regroupés en quatre sous-échelles : le consensus dyadique, la satisfaction, la cohésion et l'expression affective. Les scores totaux (compris entre 0 et 160), comme les scores par dimension, ont été utilisés.

Pour mettre en évidence les liens entre l'alliance familiale et le co-parentage, des corrélations ont été calculées entre les scores d'alliance familiale et les scores factoriels du co-parentage. Les résultats indiquent que seul le facteur de la chaleur familiale est lié à l'alliance. Pour départager la chaleur, à proprement parler, des autres items composant le facteur, différentes analyses ont été effectuées qui révèle que la chaleur suffit à elle seule pour expliquer le lien entre le co-parentage et l'alliance ; les autres variables ne jouant qu'un rôle secondaire sans spécificité. En conclusion : la chaleur dans le co-parentage est donc fortement liée à l'alliance.

Pour étudier le lien entre le co-parentage et la satisfaction conjugale, des corrélations ont été calculées entre les trois facteurs du co-parentage et les scores du DAS. Aucun facteur n'est significativement corrélé au score total du DAS. Cependant le facteur relevant de la compétition au sein du co-parentage est significativement et inversement corrélé avec deux dimensions du DAS : la cohésion ( $r = -0.28$ ,  $p < .02$ ) et l'affection ( $r = -0.25$ ,  $p < .005$ ). Ces corrélations, bien que significatives, demeurent relativement faibles. Soulignons que la dimension « affection » du DAS n'est pas liée avec les différentes dimensions de chaleur. Ceci s'explique peut-être par le fait que la dimension « affection » du DAS est évaluée avec seulement deux questions, l'une sur la démonstration d'affection et l'autre sur la fréquence des rapports sexuels. En conclusion, le lien entre le co-parentage et la satisfaction conjugale est très partiel.

Enfin, subsidiairement, relevons qu'aucun lien n'a été mis en évidence entre l'alliance familiale et la satisfaction conjugale. Ceci pourrait être expliqué par le mode d'évaluation. En effet, il s'agit d'évaluation extérieure d'interactions observables, sur le plan non-verbal, au niveau familial pour l'alliance, et d'auto-évaluation individuelle de représentations, concernant le couple, pour la satisfaction conjugale. Notons que des travaux ont souligné (voir notamment Favez et al., 2006)

le manque de lien entre l'auto-évaluation de la satisfaction conjugale, d'une part, et la qualité des interactions observées au sein du couple, d'autre part.

Après ces résultats indiquant que le lien entre le système familial et les sous-systèmes conjugal et co-parental est relatif, le chapitre suivant, avec ses vignettes cliniques, va montrer la diversité des combinaisons observables entre ses système et sous-systèmes, dans la réalité des interactions familiales.

### Vignettes cliniques

Pour illustrer la variété des fonctionnements des systèmes et sous-systèmes familiaux, des interactions de différentes familles contrastées vont être décrites. Ces familles sont issues du même échantillon que celui utilisé dans la recherche précédemment présentée.

Les illustrations sont tirées soit des LTP (situation de jeu à trois décrite dans l'introduction de ce chapitre) réalisés à 3, 9 ou 18 mois, soit du Jeu du Pique-Nique (JPN), utilisée quand l'aîné(e) a eu cinq ans.

Pour illustrer une alliance familiale coopérative, alliée à un co-parentage soutenant et à des interactions conjugales harmonieuses, la description des interactions de deux familles vont être données, l'une dans un LTP et l'autre dans un Jeu du Pique-Nique.

La première famille compte un garçon de 18 mois, Alain. La mère, partenaire actif en première partie, commence en faisant un show avec des chevaux, sachant s'arrêter pour commenter ce qui attire l'attention de son fils, comme le bruit d'un camion dans la rue. Puis elle commente ce qu'Alain fait. Quand il reprend le jeu du cheval, la mère fait le bruitage. Ensuite, elle reste un

moment dans une position d'observatrice en émettant quelques commentaires, avant de proposer au père de passer à la deuxième partie. Le père, après avoir joué à faire santé avec de la dînette, propose de faire une course d'animaux. Alain suit attentivement ce qu'effectue son père, tout en faisant semblant de boire avec une tasse. Puis il s'investit dans le jeu, en action ou en vocalises. Au bout d'un moment, le père propose à la mère de les rejoindre. En troisième partie, tous ensemble, ils nourrissent les animaux. Puis ils jouent à « faire santé » avec les tasses de la dînette. Après un moment de flottement, les parents jouent à faire du bruit dans les tasses, puis à se mettre les tasses devant les yeux, ou devant les oreilles. Ils s'adaptent très vite aux innovations l'un de l'autre. Alain rit de les voir jouer avec les tasses. Il accepte qu'ils mettent les tasses sur ses oreilles mais pas sur ses yeux et ils n'insistent pas. L'enfant s'approprie ensuite le jeu en mettant lui-même les tasses sur ses oreilles. Après la transition, au début de la quatrième partie, le père dit : « enfin seuls chérie ». Puis il la remercie pour un cake qu'elle a confectionné pour lui, et ensuite ils parlent de leurs projets pour le lendemain. Alain s'occupe tout seul et les regarde peu.

### Commentaires

Dans les deux premières parties, le parent actif stimule adéquatement l'enfant en lui accordant une réelle place d'interlocuteur. Le parent participant-observateur, tout en résonnant à ce qui se passe au sein de la dyade active, n'interfère nullement. Aucune compétition, aucune rivalité n'est observée. Dans la troisième partie, les parents se coordonnent pour jouer, chacun suivant les propositions de l'autre tout en offrant à l'enfant la possibilité d'être acteur de la co-construction du jeu. Enfin, dans la quatrième partie, les parents s'accordent un moment ensemble, ce que le père verbalise même en disant « enfin seuls, chérie ». Leur discussion est empreinte de chaleur et de complicité.

La deuxième famille, présentant une alliance familiale coopérative, alliée à un co-parentage soutenant et à des interactions conjugales harmonieuses, dans la situation du JPN, comptait deux garçons et une fille. L'aîné avait cinq ans, le cadet trois ans et la benjamine dix-huit mois.

Quand les parents demandent qui aide à préparer le repas, l'aîné acquiesce et les cadets suivent. Donc toute la famille s'attelle à la tâche. Au bout d'un moment, les enfants arrêtent d'aider et se dirigent vers les jouets. Les parents reviennent les chercher afin de prendre le pique-nique ensemble. La place de chacun autour de la table est trouvée sagement, après quelques négociations. Le père sert du sirop à chacun, et ils se disent tous « santé ». Puis la mère sert des saucisses, action suivie d'un « bon appétit » collectif. L'aîné finit très vite le repas et veut sortir de table. La mère refuse, estimant qu'il doit attendre que les autres aient fini et le père acquiesce. L'enfant argumente en disant que c'est un jeu, mais la mère répond : « c'est comme ça même dans le jeu ». Quand la benjamine se lève pour aller chercher quelque chose concernant le pique-nique, l'aîné en profite pour se lever aussi et aller vers les jouets. Dans un premier temps, les parents le rappellent, puis décident d'assouplir la règle et autorisent ceux qui ont fini de manger à aller jouer. La mère reste à table pour tenir compagnie au cadet jusqu'à ce qu'il ait fini de « manger ». Elle propose ensuite à la benjamine, venue la rejoindre, de l'aider à ranger la vaisselle. Pendant ce temps, le père joue avec les deux grands.

La mère va ensuite vers le père et, en posant sa main sur son épaule, lui propose de prendre un petit café en tête à tête, ce qui semble le ravir. Ils retournent à table tous les deux et la mère leur prépare un café. Quand la benjamine vient vers eux, le père l'intègre en lui demandant si elle leur apporte le sucre. Un moment après, les deux parents se retrouvent seuls à table : ils regardent les enfants, font

santé avec leurs tasses de café, échangent des regards complices et s'attardent un moment avant d'aller rejoindre les enfants. Les parents ont alors un intérêt soutenant vis-à-vis des enfants tout en s'impliquant davantage dans le jeu, par moments. Au bout d'un certain temps, la mère annonce la fin du jeu et le père invite les enfants à ranger.

### Commentaires

Dans cette famille, le jeu présente une courbe narrative complète, avec des localisations différentes pour les différents moments. Les parents s'accordent un moment conjugal avec des échanges chaleureux. Les enfants ont une large autonomie et les limites posées par les parents sont claires et respectées, ou simplement ajustées. Les désaccords (comme la place de chacun à table ou l'envie du grand d'aller jouer) sont abordés et simplement réglés par des compromis qui tiennent compte des désirs exprimés. Le côté ludique et imaginaire du jeu est apparent et les parents font des références soit au passé (le menu d'un pique-nique réalisé quelque temps auparavant) soit à la vie courante (règles domestiques). Quand un parent dit quelque chose aux enfants, l'autre montre son accord. Une importante chaleur familiale se dégage du jeu, dans lequel chacun s'amuse et trouve sa place.

L'alliance conjugale peut, selon les cas, renforcer ou non l'alliance co-parentale. Dans la situation suivante, l'alliance conjugale va être, en quelque sorte, mise au service de l'alliance co-parentale.

Durant la troisième partie d'un LTP, une petite fille de 9 mois ne regarde que son père, alors que ses deux parents chantent ensemble une chanson agrémentée de gestes. Quand il en prend conscience, le père regarde d'abord quelques fois sa femme, comme pour inciter sa fille à la regarder aussi. Puis, tout

en regardant sa fille, il se penche vers sa femme invitant ainsi sa fille à le suivre du regard puis à regarder dans la direction de sa mère, mais en vain. Il finit par prendre sa femme dans ses bras et l'embrasse comme pour offrir une seule image des deux parents. Dans cet exemple, loin de se réjouir de l'intérêt exclusif que lui manifeste sa fille, ce père travaille beaucoup pour intégrer sa femme dans le jeu familial, mettant la tendresse du conjugal au service du co-parental. Relevons que la mère n'en veut pas à son mari du peu d'intérêt que lui manifeste sa fille, ni à cette dernière d'ailleurs ; elle continue à chanter en chœur avec le père.

Une alliance conjugale harmonieuse peut cependant ne pas suffire pour établir une alliance co-parentale coopérative. Dans ce cas l'alliance familiale apparaîtra comme suffisamment coopérative, avec une alliance conjugale harmonieuse mais une alliance co-parentale problématique. Le LTP d'une famille avec un petit garçon de trois mois, Marc, va être décrit pour illustrer une telle situation.

A cet âge, dans le LTP, les partenaires sont installés en triangle, les deux parents orientés vers l'enfant. Ce dernier est assis dans un siège plus ou moins inclinable et orientable vers l'un ou l'autre parent, ou encore entre les deux. Les parents sont invités à jouer comme ils en ont l'habitude, toujours en suivant le scénario en quatre parties. Habituellement, pour indiquer à l'enfant avec qui il est invité à interagir, les parents orientent son siège vers le ou les partenaires actifs.

A 3 mois, la mère de Marc est déprimée. Quand elle est partenaire active, en deuxième partie, elle manque d'énergie et de créativité, étant plutôt observatrice du bébé et s'adressant même au père. Ce dernier lui répond et entre peu à peu dans le rôle de partenaire actif. Ce faisant, il fait clairement des interférences, mais cela n'a pas du tout une connotation conflictuelle. Au contraire, il donne l'impression de

soulager et soutenir sa femme. L'enfant n'est dès lors pas exposé à un conflit malgré l'ambiguïté des signaux donnés par les parents puisque que son siège est orienté vers un parent (ce qui lui signifie non-verbalement que c'est son interlocuteur qui cependant se tient en retrait) et qu'il est invité à interagir par l'autre (par ses mimiques et vocalises). Les deux parents semblent parfaitement d'accord avec ce que chacun d'eux fait et se dégage une certaine harmonie. En partie trois, quand il s'agit d'interagir tous ensemble, malgré leur soutien mutuel, ils ne parviennent pas à se coordonner dans ce qu'ils offrent à Marc et ne co-construisent pas vraiment un jeu. Pendant un moment, ils discutent ensemble à son sujet tout en le regardant avec attention. En quatrième partie, les parents se tournent clairement l'un vers l'autre et ont une discussion empreinte de complicité. La mère semble plus animée dans cette partie que dans les précédentes.

#### Commentaires

La qualité des interactions dans la quatrième partie révèle une bonne alliance conjugale qui est corroborée par le soutien que les parents s'accordent dans les parties précédentes. A l'inverse, leurs difficultés à se coordonner dans la troisième partie, leur impossibilité à entrer dans un jeu à trois, indiquent une alliance co-parentale insuffisante. En résumé, les parents sont capables de se soutenir (conjugal) mais pas de se coordonner en intégrant l'enfant (co-parental). L'ensemble de l'interaction est cependant suffisamment harmonieux pour qu'on parle d'alliance coopérative.

Pour illustrer une alliance familiale désordonnée, alliée à des conflits tant au niveau co-parental que conjugal, voici la description du JPN d'une famille avec une fille. Les parents sont en instance de divorce. Ils acceptent cependant de continuer à participer à la recherche. Ils ont opté pour la garde partagée de leur fille

et se voient plusieurs fois par semaine quand l'enfant passe du domicile d'un parent à celui de l'autre. Compte tenu de leur situation, d'entente avec les parents, une situation alternative au pique-nique a été retenue : ils imaginent devoir aller ensemble quelque part et s'arrêtent en route pour manger quelque chose dans un restaurant. Pour ce faire, la mère met la table avant le début du jeu à proprement parler.

Les parents entrent dans le jeu en simulant l'arrivée au restaurant et en s'adressant à un serveur imaginaire. Les deux parents invitent Line à s'asseoir. Le père lui demande ce qu'elle veut boire et la mère demande « qu'est-ce qu'on va manger ». Le père revient sur la boisson souhaitée et propose de la limonade. La mère ajoute : « ou du café ? » Le père réagit « comment ça du café ? ». « Parce qu'il y a des tasses à café », répond la mère. Line s'excite, avec des grands gestes et des expressions exagérées. En triturant une assiette, elle crie qu'elle n'a pas faim. Le père lui demande de se calmer et d'agir comme s'ils étaient au restaurant. La mère redemande à Line ce qu'elle veut manger et lui propose des frites avec une saucisse. Après une réponse inintelligible de l'enfant, le père lui propose un cordon bleu. La mère reprend cette proposition et le père ajoute « ou bien est-ce que tu veux des spaghettis ? ». La discussion se poursuit de façon aussi chaotique. Finalement, quand le menu est arrêté, la mère lui donne à manger et le père lui sert à boire.

A la fin du repas, le père fait remarquer que s'ils étaient au restaurant, ils laisseraient jouer leur fille et ils se parleraient. La mère s'exclame avec un petit rire « on parlerait de quoi ». Le père répond : « on parlerait du restaurant..., que tu n'aimerais pas la nourriture... ». La mère réagit « que moi, je n'aimerais pas la nourriture ». Le père enchaîne en mentionnant un repas dans un restaurant grec. La mère lui réplique : « eh bien tu as des goûts de luxe, maintenant ! ». Le père se

justifie en expliquant que c'était pour éviter de rentrer à la maison avant un rendez-vous, avant de proclamer qu'elle n'aurait pas aimé. Ce que reprend la mère « ah, je n'aurais pas aimé le restaurant grec ?! »

Après une assez longue discussion, quand Line revient vers eux, les parents lui demandent de cuisiner pour eux, ce qu'elle fait. Après un moment, le père interrompt un jeu entre la mère et la fille, en disant que c'est l'heure de partir et qu'il faut ranger. La mère se rallie à sa décision.

### Commentaires

Au niveau conjugal, les échanges au sein du couple sont tendus ou carrément conflictuels. L'échange à propos du restaurant grec montre une tendance à l'escalade du conflit et à une absence de réparation. Au niveau co-parental, on observe une absence de coordination. On a l'impression que l'enfant est écartelée entre ses parents qui lui posent des questions dans des directions différentes, sans même lui donner le temps de répondre. Les parents sont très engagés dans le jeu mais sans coordination et sans accorder à Line sa place d'interlocutrice.

Ces interactions dans le JPN sont dans la continuité de ce qui a été observé dans les LTP durant les deux premières années de Line. En effet, ce qui caractérise les LTP de cette famille ce sont premièrement l'absence de soutien du parent tiers-observateur durant les deux premières parties. Par exemple, aucune empathie n'était exprimée par la mère quand le père avait des difficultés à interagir avec Line. Durant la troisième partie, les parents ne se coordonnaient pas et sur-stimulaient Line, chacun tentant d'attirer l'attention de l'enfant qui donnait le sentiment d'être écartelée. Enfin, l'amorce de la quatrième partie était toujours difficile. A 3 et 9 mois, l'un des parents ne se tournait pas vers l'autre, ce qui aurait favoriser le dialogue, et aucune réelle discussion n'était engagée. A 18 mois, le conflit était perceptible dès les premières répliques : « je t'écoute » suivi de

« d'ailleurs, tu devrais m'écouter plus souvent ». Tout ceci montre que l'alliance co-parentale était tout aussi conflictuelle que l'alliance conjugale. Dans ces conditions, l'alliance familiale était clairement dysfonctionnelle, avec très peu de partage affectif.

La petite fille exprimait beaucoup d'affects de déplaisir et en particulier d'inquiétude. Et même pendant les moments qui semblaient positifs, comme quand les parents l'applaudissaient pour ses bonnes réponses à leurs questions, à 18 mois, la petite fille ne semblait pas éprouver de plaisir. Ceci n'est guère étonnant vu l'absence d'authentique chaleur de la part de ses parents. Par ailleurs, quand elle éprouvait du déplaisir, ses parents ne montraient que peu d'empathie.

Dans cette famille, l'enfant est directement impliqué dans le conflit qui oppose ses parents, car non seulement le conflit conjugal déborde sur le co-parentage mais le rend même impossible. En effet, les deux parents sont en compétition quant à leur place vis-à-vis de l'enfant, tous deux cherchant à obtenir l'attention de l'enfant. Ni l'un ni l'autre ne semblent capables de se mettre à la place de l'enfant et lui laisser un espace propre, hors de leur conflit.

Les débordements du conflit conjugal sur le co-parentage peuvent se faire de façon plus insidieuse quand l'enfant, exposé aux désaccords conjugaux, s'investit pour jouer les intermédiaires dans le but de diminuer la tension conjugale. Ce genre de situation peut conduire jusqu'à la parentification de l'enfant qui se charge non seulement de distraire ses parents de leur conflit mais aussi de leur offrir une compensation affective face aux lacunes des conjoints sur ce plan. C'est ce qui se passe dans le JPN va maintenant être décrit. Il s'agit d'une famille avec un fils unique.

Après la consigne, le père veut jouer l'arrivée sur l'aire de pique-nique et demande aux autres de venir le rejoindre. La mère répond qu'ils y sont déjà. Quant au fils, il fait la sourde oreille. La mère va alors sur le banc et dit « voilà, on y est ». Le père la suit. Le père demande ce qu'il y a à manger. La mère rit, de façon inauthentique, en disant qu'elle ne sait pas. Le père réplique, « mais tu sais bien ce que tu as fait, qu'est-ce que tu as fait ? » Devant le rire de la mère, le père insiste : « mais qu'est-ce que tu as fait à manger ? ». Elle finit par répondre : « Tu verras... » Le père insiste encore « Tu peux me dire ce qu'il y a quand même ». La mère tend la panier et dit : « regarde ». Le père l'ouvre et dit : « Des pâtes, c'est toujours la même chose. Des pâtes à quoi ? c'est quoi comme pâtes ? » La mère ne répond pas.

Le fils intervient : « Attends, c'est moi qui ai cuisiné » et il prend la casserole dans la panier. Il s'éloigne avec en disant qu'il va cuisiner. Quand il ramène la casserole sur la table, il se tourne vers ses parents en leur annonçant que les pâtes sont prêtes. Le père et le garçon sortent la vaisselle et mettent la table. La mère les rejoint mais ne participe pas à la mise de la table. Quand ils sont tous à table, le père demande à l'enfant de faire le service.

La mère fait remarquer au père qu'il coupe le fromage à même la table et non sur une assiette. Le père cherche une assiette en ronchonnant et la mère rit sans plaisir. Le père demande à la cantonade qui veut du fromage puis s'adresse directement à sa femme qui décline. Un peu plus tard, le père demande s'il y a autre chose que des pâtes, puis il ajoute que ce pique-nique n'est pas terrible. Le garçon explore un moment les jouets dans le sac, puis il propose du café à ses parents. La mère décline mais, devant l'insistance de son fils, elle finit par accepter. Après un moment, le père annonce la fin du jeu et commence à ranger la vaisselle

pendant que la mère va s'asseoir sur le banc. Quand il a fini, il va aider son fils à ranger les jouets.

### Commentaires

Les dialogues entre les parents sont très conflictuels et ce d'entrée de jeu. Par ailleurs, les répliques conflictuelles ne donnent pas lieu à des réparations, mais au contraire à une escalade du conflit. L'enfant dit même à un moment à ses parents de ne pas se chercher noise ce qui montre bien qu'il perçoit parfaitement le conflit conjugal. C'est lui aussi qui met fin au conflit du début à propos des aliments et qui se charge de la responsabilité de nourrir ses parents. Ce comportement est à nouveau observé à la fin du « repas » quand il vient proposer du café à ses parents, en insistant pour que la mère en prenne. Le débordement du conflit conjugal sur le co-parental se fait sur le mode du retrait d'un des parents. Dans le cas précis, il s'agit de la mère qui ne participe pas à l'organisation de la tâche et ne s'implique qu'à minima. Son comportement démissionnaire participe à l'impression de lourdeur qui se dégage du jeu. Aucun plaisir n'est partagé par les trois partenaires.

### Discussion

Comme les vignettes cliniques l'ont montré, le lien entre le système familial et les sous-systèmes conjugal et co-parental est relatif, et en particulier l'articulation entre le conjugal et le co-parental. Ainsi le couple, au sein d'une famille, ne fonctionne pas nécessairement de la même façon dans le registre co-parental et dans le registre conjugal. Distinguer ces deux registres est donc pertinent. Cliniquement, c'est souvent un débordement du conflit conjugal dans le co-parental qui est observé, sous-entendant que le conjugal est au moins aussi

dysfonctionnel que le co-parental si ce n'est pire. Mais la famille de Marc, décrite plus haut, montre que ce n'est pas nécessairement le cas : le conjugal peut aussi être plus fonctionnel que le co-parental. Ce qu'il importe de relever c'est la diversité de fonctionnement au niveau des familles et des sous-systèmes qui les composent. Cela souligne la nécessité d'évaluer séparément les différents systèmes et de se garder de toute généralisation, d'un sous-système au système général ou l'inverse.

Sur le plan clinique, une évaluation séparée des différents sous-systèmes semble donc incontournable puisque ce qui est observé dans une dyade ne l'est plus nécessairement quand un troisième partenaire est ajouté à la dyade en question et, à l'inverse, ce qui est observé au niveau familial ne se retrouve pas forcément dans l'une ou l'autre dyade. Ces évaluations séparées nous paraissent donc indispensables pour cerner les difficultés comme les ressources d'une famille et pour définir le levier de changement sur le plan thérapeutique.

Le souci que l'immense majorité des parents ont concernant le bien-être et le bon développement de leurs enfants pourrait par exemple représenter un levier de changement plus urgent à leurs yeux que l'amélioration de leurs relations conjugales à proprement parler. Et l'amélioration du co-parentage pourrait amener des changements positifs dans le registre conjugal. Des résultats encourageants ont pu être mis en évidence par Kramer et Washo (1993). Utiliser à bon escient les différents rôles des partenaires dans les différents sous-systèmes peut ainsi s'avérer très utile.

Il a été montré que le co-parentage a un impact plus important que le conjugal sur l'enfant. Par ailleurs, le niveau familial a lui aussi un impact sur le développement de l'enfant qui va au-delà de celui lié au fonctionnement du couple conjugal. Bien qu'il manque encore des travaux pour déterminer l'impact de

chaque système et sous-système sur le plan des interactions observables, on peut quand même faire l'hypothèse que le co-parentage, qui fait partie intégrante du fonctionnement familial, soit pour beaucoup dans l'influence que le système familial a sur le développement de l'enfant.

Rappelons que l'enfant exposé à un co-parentage hostile rencontre des difficultés, aussi bien sur le plan interne que sur le plan externe et c'est particulièrement le cas pour les garçons. Les problèmes que nous avons observés dans les familles que nous avons suivies, vont jusqu'à la parentification de l'enfant. Dans ces cas, l'enfant s'efforce non seulement de stopper les conflits, mais de « réparer » affectivement l'un ou l'autre des parents. On observe alors une inversion des rôles puisque c'est l'enfant qui prend soin de ses parents.

Distinguer le co-parental et le conjugal devient indispensable quand on pense aux situations de divorce. Dans ces cas, en effet, le conjugal est dissout de droit mais le co-parental devrait continuer. Vu l'impact d'un co-parentage hostile sur le développement de l'enfant, il serait souhaitable de sensibiliser à cette problématique, non seulement les parents, mais également le système judiciaire afin que tout soit mis en œuvre pour préserver au mieux un co-parentage de qualité ou au moins de préserver l'enfant d'un co-parental hostile.

Si le développement de l'enfant est partiellement tributaire de la qualité du conjugal et du co-parental, à l'inverse les caractéristiques de l'enfant peuvent avoir une influence sur ses parents. En effet, un parent ayant à s'occuper d'un enfant au tempérament facile aura tendance à se sentir plus compétent dans son rôle de parent que s'il doit répondre aux besoins d'un enfant plus exigeant (Mash et Johnston, 1983).

Malgré l'absence de liens simples et directs entre la qualité des relations conjugales et le co-parentage, des cercles vertueux ou vicieux sont certainement

observables dans les dynamiques familiales. Des conjoints qui s'entendent bien, qui ont un enfant facile, se sentiront compétents comme parents, auront moins besoin du soutien de l'autre et attendront moins de leur conjoint, seront donc moins facilement déçus et renforceront plus facilement l'autre parent, ce qui aura des retombées positives sur leurs relations de couple, etc. Ainsi, Gable, Belski et Crnic (1992) affirment qu'une relation de couple satisfaisante va de paire avec une relation parent-enfant empathique et chaleureuse, alors que la présence d'hostilité entre les partenaires est liée à un style parental déficient. A l'inverse, des partenaires ayant une relation de couple peu harmonieuse, ne se sentiront pas mutuellement soutenus dans leur rôle de parent qui, au début, et surtout si l'enfant est difficile, engendre inquiétude et frustration. Pour peu que les conjoints se reprochent mutuellement leur insécurité, leur relation conjugale en pâtira comme leur co-parentage, ce qui entraînera des interactions familiales peu harmonieuses et donc frustrantes. L'enfant risque de présenter des problèmes qui aggraveront l'insécurité et les difficultés relationnelles des parents.

D'autres recherches sont maintenant nécessaires pour étudier les interactions dans tous les systèmes et sous-systèmes (famille, conjugal, co-parental mais aussi dyade père-enfant et dyade mère-enfant), afin de pouvoir mieux évaluer les influences respectives de chacun d'eux. L'avancement de la recherche dans cette direction serait bénéfique en termes de thérapie et de prévention, et à intégrer dans une politique globale de protection de l'enfant.

## Bibliographie

- Ainsworth, M.D.S. (1977). Infant development and mother-infant interaction among the Ganda American families. In P. H. Leiderman S. R. Tulkin, et A. Rosenfeld (Eds.), *Culture and infancy* (pp.119-149). New York: Academic Press.
- Ainsworth, M.D.S., Blehar, M.C., Waters, E., et Walls, S. (1978). *Pattern of attachment*. Hillsdale, New Jersey: Erlbaum.
- Baldwin, A.L. (1955). *Behavior and development in childhood*. New York: Dryden.
- Bateson, G. (1972). *Steps to an Ecology of Mind*. New York: Ballantine Books.
- Becker, W.C. (1964). Consequences of different kinds of parental discipline. In M.L. Hoffman (Eds.), *Review of child development research* (Vol. I ). (pp. 169-208). New York: Russell Sage Foundation.
- Belsky, J., Crnic K., et Gable, S. (1995). The determinants of coparenting in families with toddler boys: Spousal differences and daily hassles. *Child Development, 66*, 629-642.
- Belsky, J., et Isabella, R.A. (1985). Marital and parent-child relationships in family of origin and marital change following the birth of a baby: A retrospective analysis. *Child Development, 56*, 342-349.
- Belsky, J., Spanier, G., et Rovine, M. (1983). Stability and change in marriage across the transition to parenthood. *Journal of Marriage and the Family, 45*, 567-577.
- Buelman, K.T., Gottman, J.M., et Katz, L. F. (1992). How a couples view their past predicts their future: Predicting divorce from an oral history interview. *Journal of Family Psychology, 5*, 295-318.

Clary, E.G., et Miller, J. (1986). Socialization and situational influences on sustained altruism. *Child development*, 57, 1358-1369.

Cowan, C.P., et Cowan, P.A. (1992). *When partners become parents*. New York: Basic Books.

Cowan, C.P., et Cowan, P.A. (1995). Interventions to ease the transition to parenthood: Why they are needed and what they can do. *Family Relations*, 44, 412-423.

Emery, R. (1982). Interparental conflict and the children of discord and divorce. *Psychological Bulletin*, 92(2), 310-330.

Favez, N., Frascarolo, F., Carneiro, C., Montfort, V., Corboz-Warnery, A., et Fivaz-Depeursinge, E. (2006). The Development of the Family Alliance from pregnancy to toddlerhood and children's outcomes at 18 Months. *Infant and Child Development*. 15, 59-73.

Favez, N., Frascarolo, F., Carneiro, C., Montfort, V., Corboz-Warnery, A., et Fivaz-Depeursinge, E. (2002, July) "The nascent family alliance", presentation faite au 8<sup>ème</sup> Congrès de la WAIMH (World Association for Infant Mental Health), à Amsterdam.

Fivaz-Depeursinge, E., et Corboz-Warnery, A. (2001). *Le triangle primaire*. Paris: Odile Jacob.

Fivaz-Depeursinge, E., Frascarolo, F., et Corboz-Warnery, A. (1998). Evaluation de l'alliance triadique dans un jeu père-mère-bébé. *Devenir*, 10, 79-104.

Frascarolo, F. et Favez, N. (2005). Une nouvelle situation pour évaluer le fonctionnement familial : le Jeu du Pique-Nique. *Devenir*. 17(2), 141-151.

- Gable, S., Belsky, J., & Crnic, K. (1992). Marriage, parenting, and child development: Progress and prospects. *Journal of Family Psychology*, 5(3-4), 276-294.
- Gottman, J.M. (1979). *Marital interaction: Empirical investigations*. New York: Academic Press.
- Gottman, J.M. (1993). The role of conflict engagement, escalation, and avoidance in marital interaction: a longitudinal view of five types of couples. *Journal of consulting and clinical psychology*, 61, 6-15.
- Gottman, J.M., et Katz, L.F. (1989). Effects of marital discord on young children's peer interaction and health. *Developmental Psychology*, 25, 373-381.
- Hackel, L.S., et Ruble, D.N. (1992). Changes in the marital relationship after the first baby is born: Predicting the impact of expectancy disconfirmation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 62, 944-957.
- Hinde, R. A. et Stevenson-Hinde, J. Eds. (1988). *Relationships within Families*. Oxford: Oxford Science Publications.
- Johnson, V.K. (2001). Marital interaction, family organization, and differences in parenting behavior: Explaining variations across family interaction contexts. *Family Process*, 40(3), 333-342.
- Jouriles, E., Murphy, C., Farris, A., et Smith, D. (1991). Marital adjustment, parental disagreements about child-rearing and behaviour problems in boys: Increasing the specificity of the marital assessment. *Child Development*, 62, 1424-1433.

- Katz, L.F., et Gottman, J.M. (1993). Patterns of marital conflict predict children's internalizing and externalizing behaviors. *Developmental Psychology*, 29, 940-950.
- Katz, L.F., et Woodin, E.M. (2002). Hostility, hostile detachment, and conflict engagement in marriages: Effects on child and family functioning. *Child Development*, 73, 636-652.
- Katz, L.F., et Gottman, J.M. (1993). Patterns of marital conflict predict children's internalizing and externalizing behaviors. *Developmental Psychology*, 29, 940-950.
- Kitzmann, K.M. (2000). Effects of marital conflict on subsequent triadic and family interactions and parenting. *Developmental Psychology*, 36, 3-13.
- Kramer, L., et Washo, C.A. (1993). Evaluation of a court mandated prevention program for divorcing parents. The Children First Program. *Family Relations*, 42, 179-186.
- Krokoff, L.J. (1984). A telephone version of the Locke Wallace test of marital adjustment. Unpublished manuscript, University of Illinois at Urbana Champaign.
- Lindhal, K., et Malik, N. (1999). Marital conflict, family process, and boy's externalizing behaviour in Hispanic and European-American families. *Journal of Clinical Child Psychology*, 28, 12-24.
- Lauretti, A. et McHale, J.P. (1997, April). Shifting patterns of coparenting styles between dyadic and family settings : The role of marital distress. Paper presented at the Society for Research in Child Development, Atlanta, GA.

- MacDonald, K. (1992). Warmth as a developmental construct: An evolutionary analysis. *Child Development, 63*, 753-773.
- Mash, E.J., et Johnston, C. (1983). Parental perceptions of child behavior problems, parenting self-esteem, and mothers' reported stress in younger and older hyperactive and normal children. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 51*(1), 86-99.
- McConnell, M., et Kerig, P. (2002). Assessing coparenting in families of school-age children: Validation of the Coparenting and Family Rating System. *Canadian Journal of Behavioural Science, 34*, 44-58.
- McHale, J.P. (1995). Coparenting and triadic interactions during infancy: The roles of marital distress and child gender. *Developmental Psychology, 31*, 985-996.
- McHale, J.P. (1997). Overt and covert coparenting processes in the family. *Family Process, 36*, 183-201.
- McHale, J.P., et Cowan, P. (1996). Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two parent families. *New Directions for Child Development, 74*, 5-26.
- McHale, J.P., Lauretti, A., et Talbot, J. (1998, April). Security of attachment, family-level dynamics, and toddler adaptation. Paper presented at the International Conference on Infant Studies, Atlanta, GA.
- McHale, J.P., et Rasmussen, J.L. (1998). Coparental and family group-level dynamics during infancy: Early family precursors of child and family functioning during preschool. *Development and Psychopathology, 10*, 39-59.

- McHale, J.P., Kuersten-Hogan, R., et Lauretti, A. (2000). Evaluating coparenting and family- level dynamics during infancy and early childhood: The Coparenting and Family Rating System. In P. Kerig et K. Lindahl, (Eds.), *Family observational coding system: Resources for systemic research* (pp. 151-170). Hillsdale, New Jersey: Erlbaum.
- McHale, J.P., Khazan, I., Erera, P., Rotman, T., DeCoursey, W., et McConnell, M. (2002). Coparenting in diverse family systems. In M.H. Bornstein, (Eds), *Handbook of Parenting. (Vol. 3). Being and becoming a parent* (pp.75-107). Mahwah, New Jersey: Erlbaum.
- McHale, J.P., Khazali, C., Rotman, T., Talbot, J., Carleton, M., et Lieberman, R. (2004). The transition to co-parenthood: Parents' prebirth expectations and early coparental adjustment at 3 months postpartum. *Development and Psychopathology, 16*, 711-733.
- Morgan, P.S., Lye, D.N., et Condran, G.A. (1988). Sons, daughters, and the risk of marital disruption. *The American Journal of Sociology, 94*(1), 110-129.
- Olson, D., Sprenkle, D., et Russel, C. (1979). Circumplex model of marital and family systems : I. Cohesion and adaptability dimensions, family types, and clinical applications. *Family Process, 18*, 3-28.
- Rohner, R.P., et Veneziano, R.A. (2001). The importance of father love: History and contemporary evidence. *Review of General Psychology, 5*, 382-405.
- Rosenhan, D. (1970). The natural socialization of altruistic autonomy. In: J. Macauley & L. Berkowitz (Eds), *Altruism and helping behavior* (pp.251-268). New York: Academic Press.

- Schaefer, E.S. (1959). A circumplex model of for maternal behaviour. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 59, 226-235.
- Shapiro, A.F., Gottman, J.M., et Carrère, S. (2000). The baby and the marriage. Identifying factors that buffer against decline in marital satisfaction after the first baby arrives. *Journal of Family Psychology*, 14, 59-70.
- Spanier, G. (1976). Measuring dyadic adjustment: New scales for assessing the quality of marriage and similar dyads. *Journal of Marriage and the Family*, 56, 356-374.
- Suardi, F. (2005). *Co-parentage, alliance familiale et satisfaction conjugale*. Mémoire de diplôme, FAPSE, Université de Genève, Suisse.
- Sylvén, A., Weber, K., Frascarolo, F., et Fivaz-Depeursinge, E. (2002). *GETCEF-18. Evaluation grid of the Lausanne Trilogue Play at 18 months*. First version, Center for Family Studies.
- Talbot, J.A., et McHale, J.P. (2004). Individual parental adjustment moderates the relationship between marital and coparenting quality. *Journal of Adult Development*, 11, 191-205.
- Vandeleur, C. L., Fenton, B.T., Ferrero, F., et Preisig, M. (2003). Construct validity of the French version of the Dyadic Adjustment Scale. *Swiss Journal of Psychology*, 62, 167-175.
- Veneziano, R.A. (2003). The importance of paternal warmth. *Cross Cultural Research*, 37, 265-281.